



InterSyndiCAAS



POINTS SUR LES DÉMÉNAGEMENTS À LILLE

NOTRE NOUVEAU BÂTIMENT : SPACE X

Notre nouveau bâtiment va sortir de terre et se situera rue Papin à Ville-neuve d'Ascq à côté de la station de métro "les Prés" (ligne 2). C'est un gros chantier qui nous attend et nous avons demandé d'être associés à une commission spécifique. Nous avons obtenu un accord de la direction. Nous attendons maintenant la date qui devrait se situer après les élections du CSE prévues en novembre prochain.

L'annonce en juin dernier de la mise en place de la nouvelle organisation de la DROP va s'accompagner dans les prochaines semaines d'un déménagement de certaines équipes. Il nous semble opportun de vous informer en toute transparence de la situation.

DÉMÉNAGEMENTS TRANSITOIRES

Le projet a été présenté en CHSCT pour la première fois le 11 juin. Pour étudier ce déménagement, un groupe de travail "collaboratif" a été mis en place au cours de l'été pour travailler ensemble sur le déménagement cible auquel participaient certains d'entre nous et des non élus. 3 ateliers ont eu lieu les 18 juin, 5 et 11 juillet 2019.

À L'ISSUE DE CES ATELIERS, EN SEPTEMBRE, FORCE EST DE CONSTATER QU'AUCUNE PROPOSITION SIGNIFICATIVE N'A ÉTÉ RETENUE.

Ce projet de réaménagement du site de République a été proposé par la direction au CHSCT (composé uniquement d'élus de l'InterSyndiCAAS). Considérant que les propositions allaient dégrader sensiblement vos conditions de travail par une réduction substantielle de votre espace de travail, vos élus ont fait une contreproposition.

POURQUOI NE PAS PROFITER DU SITE DE ROMARIN, SOUS-EXPLOITÉ, POUR « SOULAGER » LE SITE DE RÉPUBLIQUE ?

Nous sommes partis du postulat qu'il serait plus approprié de répartir nos effectifs sur les deux sites plutôt que de se concentrer sur un seul et supporter des conditions de travail bien en deçà des standards du groupe. Il faut répondre à l'arrivée à court et moyen terme de nouveaux collaborateurs pour renforcer l'équipe GICRCA, sans compter que la future équipe GECCO, qui doit être constituée de 25 collaborateurs, doit être basée sur le site de Romarin. Notre contre-proposition a été initialement rejetée.

NOUS AVONS ALERTÉ LA DIRECTION DE CAA VIA LE CE DES RISQUES D'UNE SURCONCENTRATION DES SALARIÉS ET D'UNE DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Les discussions sont aujourd'hui ré-ouvertes. La contre-proposition va faire l'objet d'une étude sérieuse. Loin de nous l'idée d'engager des dépenses somptuaires sur des sites que nous devons quitter à l'horizon janvier 2022 (sauf retard - prévisible - dans la livraison du nouveau site), mais il est primordial de pouvoir travailler ces 26 prochains mois dans des conditions à la hauteur de notre enseigne.

NOUS SOMMES, À CE JOUR, DANS L'ATTENTE D'UN RETOUR DE LA DIRECTION SUR NOS PROPOSITIONS. NOUS AVANÇONS ET SOUHAITONS PARVENIR À UN COMPROMIS ACCEPTABLE POUR TOUS.

Nous regrettons l'absence de communication écrite de la Direction, une communication identique relayée par tous les managers.

Nous avons tous besoin de connaître l'état d'avancement des futurs déménagements.

NOTRE OBJECTIF

Préserver des conditions de travail acceptables sans surconcentration alors que nous disposons d'espaces non utilisés pendant cette période transitoire, avant le grand déménagement.

